

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE SAINT-MAURICE

**SÉANCE ORDINAIRE  
DU 11 JANVIER 2016**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en date du 11 janvier 2016 à dix-neuf heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Cinq (5) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présent monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et madame Line Lecours, conseillère formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

**LECTURE ET ADOPTION  
DE L'ORDRE DU JOUR  
2016-01-01**

- 1- Ouverture de la séance ordinaire
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015 (adoption du budget)
- 4- Adoption de la liste des comptes
- 5- Correspondances
- 6- Autorisation d'un emprunt au fonds de roulement
- 7- Adoption du règlement numéro 737 - Règlement d'emprunt afin de financer la partie subventionnée concernant la réfection du rang Saint-Félix ouest
- 8- Avis de motion – Règlement numéro 738 – Règlement d'emprunt concernant le surdimensionnement de l'aqueduc de la rue Jourdain et l'achat d'un pick-up
- 9- Avis de motion – Règlement numéro 739 – Règlement d'emprunt concernant le pavage des rues des Bégonias et des Géraniums
- 10- Avis de motion – Règlement numéro 740 – Règlement d'emprunt concernant le pavage de la rue des Lobélies
- 11- Adoption du budget 2016 de l'Office municipal d'habitation
- 12- Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
- 13- Autorisation de signature d'une entente avec Mont-Carmel en fête
- 14- Interventions à réaliser sur une route du ministère des Transports du Québec
- 15- Installation de nouvelles lumières de rue
- 16- Période d'information
- 17- Période de questions
- 18- Levée de la séance ordinaire

Sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, il est résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le président de l'assemblée.

Adoptée

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 7 DÉCEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 17 DÉCEMBRE 2015 (ADOPTION DU BUDGET)  
2016-01-02**

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015 (adoption du budget) ayant été remis à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ordinaire, le secrétaire est exempt d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu unanimement que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015 (adoption du budget) soient adoptés.

Adoptée

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES  
2016-01-03**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu unanimement que la liste des comptes soit adoptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer pour une somme de 348 731,07 \$ pour l'année 2015 et une somme de 167 028,39 \$ pour l'année 2016.

Adoptée

**CORRESPONDANCES  
2016-01-04**

P-01 Commission municipale  
Madame Brigitte Pelletier, présidente

**SUJET : DEMANDE DE MÉDIATION  
DOSSIER : VILLE DE SHAWINIGAN ET LES  
MUNICIPALITÉS VOISINES CONCERNANT LE  
CARACTÈRE SUPRALOCAL DES ÉQUIPEMENTS,  
INFRASTRUCTURES, SERVICES ET ACTIVITÉS**

Lettre de la Commission municipale proposant à la Municipalité de désigner un médiateur de la Commission.

Joints à la présente : Lettre de la ville de Shawinigan à la Commission municipale  
Résolution de la ville de Shawinigan  
Articles 23.1 et suivants de la Loi sur la Commission municipale

P-02 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
Monsieur Marc-André Leblanc  
Directeur du Service des programmes fiscaux, p.i.

**SUJET : NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE AUX PERSONNES  
ÂGÉES POUR LE PAIEMENT DES TAXES  
MUNICIPALES**

Les municipalités sont tenues d'indiquer aux propriétaires d'une unité d'évaluation résidentielle d'un logement, lorsqu'elles leur transmettront leur

compte de taxes, le montant de subvention auquel ils pourraient avoir droit en raison d'une augmentation de la valeur de leur immeuble qui dépasse de 7,5 % ou plus la moyenne de la municipalité.

P-03 Pétition contre les services supralocaux à Shawinigan

P-04 Commission de Protection du territoire agricole du Québec

**SUJET : DÉCISION, DOSSIER AGRI-PARMENTIER INC.**

Décisions concernant les trois (3) demandes faites par Agri-Parmentier Inc.

P-05 Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie  
Madame Sylvie Gamache

**SUJET : ÉTUDE DE DISPERSION ATMOSPHERIQUE,  
NOVEMBRE 2015**

P-06 Julie Tourville, kinésiologue  
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

**SUJET : CAMPAGNE PLAISIRS D'HIVER 2016**

**AUTORISATION D'UN EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT  
2016-01-05**

Considérant l'article 1094 du Code municipal du Québec.

Considérant les besoins de financement de dépenses d'immobilisations pour l'exercice financier 2016.

En conséquence il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu unanimement que soit autorisé un emprunt au fonds de roulement pour la somme maximale de cent trente-sept mille cent cinquante dollars (137 150 \$) pour permettre le financement des dépenses suivantes :

<b>DÉPENSE</b>	<b>MONTANT</b>
Plancher de la caserne	8 550 \$
Mule et brancard	3 000 \$
Bunkers (6)	10 800 \$
Émondage de la rue Principale (phase 1)	9 700 \$
Toiture du garage municipale (2 <sup>e</sup> partie)	21 500 \$
Pneus de la niveleuse et tracteur	15 000 \$
Lumières de rue au DEL	15 000 \$
Porte d'entrée du Centre Jacques-Gauthier	5 200 \$
Rénovations nouvelle bâtisse ACB/Âge d'or	28 000 \$
Système de chauffage (salle paroissiale et biblio.)	12 000 \$
Modification électrique pour Mont-Carmel en fête	6 000 \$
Rayonnage à la bibliothèque	2 400 \$
<b>TOTAL</b>	<b>137 150 \$</b>

<b>ANNÉE</b>	<b>AMORTISSEMENT 5 ANS</b>
2017	27 430 \$
2018	27 430 \$
2019	27 430 \$
2020	27 430 \$
2021	27 430 \$
<b>TOTAL</b>	<b>137 150 \$</b>

Adoptée.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 737  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT AFIN DE FINANCER LA PARTIE  
SUBVENTIONNÉE CONCERNANT LA RÉFECTION DU  
RANG SAINT-FÉLIX OUEST  
2016-01-06**

Règlement numéro 737 décrétant un emprunt de 295 000 \$ pour pourvoir au financement de la partie subventionnée concernant la réfection du rang Saint-Félix ouest.

Considérant que ce règlement est adopté conformément à l'article 1093.1 du Code municipal du Québec.

Considérant l'accord de principe du ministère des Transports pour les travaux d'infrastructure et de pavage sur le rang Saint-Félix ouest.

Considérant que la subvention est versée sur une période de dix (10) ans.

Considérant qu'il est possible d'emprunter cette somme par un règlement qui n'est soumis qu'à la seule approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux.

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 décembre 2015.

Considérant que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins deux jours juridiques avant la présente séance, le règlement ci-dessous identifié et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu unanimement que le règlement numéro 737 soit adopté.

Adoptée.

**AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 738  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LE  
SURDIMENSIONNEMENT DE L'AQUEDUC DE LA RUE JOURDAIN ET  
L'ACHAT D'UN PICK-UP  
2016-01-07**

Madame la conseillère Line Lecours donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil le règlement numéro 738 concernant un règlement d'emprunt pour le surdimensionnement de l'aqueduc de la rue Jourdain et l'achat d'un pick-up.

**AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 739  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LE PAVAGE DES  
RUES DES BÉGONIAS ET DES GÉRANIUMS  
2016-01-08**

Monsieur le conseiller Jacques Trépanier donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil le règlement numéro 739, règlement d'emprunt concernant le pavage des rues des Bégonias et des Géraniums.

**AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 740  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LE PAVAGE DE LA  
RUE DES LOBÉLIES  
2016-01-09**

Monsieur le conseiller Jacques Trépanier donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil le règlement numéro 740, règlement d'emprunt concernant le pavage de la rue Lobélies.

**ADOPTION DU BUDGET 2016 DE L'OFFICE  
MUNICIPAL D'HABITATION  
2016-01-10**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu unanimement que le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que ci-dessous.

Revenus	47 296 \$
Dépenses	164 293 \$
Déficit	117 097 \$
Contribution de la S.H.Q.	105 388 \$
Contribution de la Municipalité	11 710 \$

Adoptée.

**NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
2016-01-11**

Considérant l'échéance du mandat d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu que monsieur le conseiller Daniel Duchemin soit nommé comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période d'un (1) an.

Adoptée.

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE  
AVEC MONT-CARMEL EN FÊTE  
2016-01-12**

Considérant que le conseil municipal désire qu'une entente écrite soit signée entre Mont-Carmel en fête et la Municipalité.

Considérant que cette entente a pour but entre autre d'encadrer le rôle et les responsabilités de chacun.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu unanimement que messieurs le maire, Luc Dostaler et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Danny Roy, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel une entente avec Mont-Carmel en fête.

Adoptée.

**INTERVENTIONS À RÉALISER SUR UNE ROUTE DU  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
2016-01-13**

Considérant que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité durant l'année 2016 peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain appuyé par madame la conseillère Line Lecours et résolu unanimement :

- Que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016;
- 
- Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la Municipalité nomme monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier et monsieur Yves Nobert, directeur des travaux publics, à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée.

**INSTALLATION DE NOUVELLES LUMIÈRES DE RUES  
2016-01-14**

Considérant la nécessité d'ajouter des lumières de rues au bout du rang Saint-Flavien est à proximité des installations de Biathlon Mauricie.

En conséquence il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu unanimement qu'une demande soit adressée à Hydro-Québec concernant l'installation de trois (3) lumières de rues aux endroits décrits au plan annexé joint à la présente.

Adoptée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**  
**2016-01-15**

Sur proposition de madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, il est résolu que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 20h05.

Adoptée

S/ \_\_\_\_\_ S/ \_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

---